



Apprentissage et pension alimentaire

Par **Vincent37**, le **02/04/2009** à **12:02**

La pension alimentaire versée pour un enfant mineur scolarisé doit-elle légalement continuer d'être versée à la majorité de l'enfant s'il a choisi entretemps d'entrer en apprentissage pour préparer un CAP ? Lui sera t-elle versée directement ou à celui des parents qui en aura la charge financière (internat, vêtements, matériel...)